

Image not found or type unknown



conserver ma domiciliation sur un logement loué

Par **fMen**, le **10/03/2012** à **12:21**

Je suis propriétaire d'un studio a paris que je vais louer pour une année. Je souhaiterai conserver ma domiciliation sur ce local (deux boites a lettre)
Est-ce possible, Ya t'il des contraintes... ?